

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Le Président du CICR en République fédérale d'Allemagne

Le Président du CICR, M. Eric Martin, accompagné du délégué général pour l'Europe et l'Amérique du Nord, M. Melchior Borsinger, a séjourné, du 19 au 25 juin 1975, en République fédérale d'Allemagne, sur l'invitation de la Croix-Rouge de ce pays.

A Kiel, il a participé aux travaux du Presidium annuel ainsi qu'à l'Assemblée générale triennale de la Société. A cette occasion, il a remis la Médaille Florence Nightingale à Schwester Isa Gräfin von der Goltz, ancienne infirmière-chef en Corée et actuellement directrice d'une des écoles d'infirmières de la Société nationale¹.

Le Président du CICR et M. Borsinger ont été reçus également par les dirigeants de la Croix-Rouge de la province du Schleswig-Holstein.

Ils se sont ensuite rendus à Arolsen. Sous la conduite du directeur, M. Albert de Cocatrix, ils y ont visité le Service international de recherches, dont l'activité, trente ans après la fin de la II^e guerre mondiale, continue d'être intense puisque dix mille attestations diverses sont délivrées chaque mois à des personnes ayant été détenues dans des camps de concentration.

Enfin, le Président du CICR et M. Borsinger ont terminé leur voyage à Cologne où ils se sont entretenus à nouveau avec le Président de la Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Bargatzky.

Afrique

Angola

A la suite de la mission d'évaluation effectuée en juin dernier en Angola, le CICR a lancé un appel à 17 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, pour qu'elles soutiennent matériellement son action d'assistance dans ce pays. L'appel porte sur une somme de 2 millions de francs suisses.

Sur place, les cinq délégués du CICR, qui ont d'ores et déjà obtenu toutes facilités pour l'accomplissement de leur mission de la part des diverses autorités, ont été rejoints, le 10 juillet, par une équipe

¹ *Hors-texte.*

chirurgico-médicale, composée d'un chirurgien, d'un médecin généraliste, d'une anesthésiste et de deux infirmières. Alors qu'une partie de cette équipe a été installée à Carmona, dans le nord du pays, le chirurgien et l'anesthésiste sont restés jusqu'au 18 juillet à l'hôpital Maria Pia, à Luanda, pour y opérer les nombreux blessés, amenés des divers quartiers de la ville par les ambulances de la Croix-Rouge régionale de l'Angola. Depuis le 18 juillet, l'équipe chirurgico-médicale a été regroupée à Carmona.

Dans le domaine des secours, le CICR a acheminé vers l'Angola, par voie aérienne, 39 tonnes de vivres, 2 tonnes de médicaments, 1000 couvertures et 5 véhicules pour une valeur de 390 000.— francs suisses. Les distributions se font essentiellement au bénéfice des personnes déplacées — plus de 5000 à Luanda — et des enfants en bas âge.

Une liste prioritaire des besoins a été dressée, qui comprend du lait en poudre, de la farine lactée pour bébés, des couvertures et du matériel médical. En outre, il est prévu d'envoyer très prochainement en Angola deux équipes chirurgico-médicales supplémentaires mises à la disposition du CICR par les Sociétés nationales du Danemark et de France. La Croix-Rouge suisse, quant à elle, a annoncé qu'elle assurera la relève, au mois de septembre, de l'équipe se trouvant actuellement à Carmona.

Enfin, sur le plan financier, la situation, au 25 juillet, se présentait comme suit: Les contributions promises ou reçues totalisaient 1 163 050.— francs suisses, soit 988 750.— francs suisses provenant des Gouvernements du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de Norvège, des Pays-Bas et de Suisse, et 174 300.— francs suisses de la part des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de Belgique, du Canada, du Danemark, de France, du Japon, de Norvège, de Pologne, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne et de Suisse.

République populaire du Congo

Un délégué régional du CICR a séjourné pendant la première quinzaine de juillet 1975 en République populaire du Congo.

Le 10 juillet 1975, il a visité la Maison d'Arrêt de Brazzaville et s'est entretenu sans témoin avec les détenus de son choix. Il leur a fait parvenir quelques jours plus tard, 250 couvertures, du matériel scolaire pour 4 classes d'alphabétisation, du matériel de cuisine et de jardinage. Un stock de médicaments a également été remis à l'infirmerie de la prison. A l'issue de sa visite, il a rencontré le Directeur de la Sécurité publique, auquel il a fait part de ses remarques et suggestions.

En outre, le délégué a eu des entretiens au siège de la Croix-Rouge nationale. Il a aussi rencontré le chef d'Etat-major adjoint aux Affaires

politiques avec lequel il a abordé la question de la diffusion des Conventions de Genève au sein des forces armées.

Afrique du Nord

Le 10 juillet 1975, un délégué du CICR s'est rendu à Alger à l'occasion de la libération, par le Mouvement populaire pour la libération du Saguiat el Hamra et Rio de Oro (Front Polisario), de deux prisonniers espagnols blessés lors de leur capture. Ceux-ci ont été remis à un représentant du Gouvernement espagnol en présence de la présidente de la Croix-Rouge espagnole, du président du Croissant-Rouge algérien et du représentant du CICR.

Amérique latine

Argentine

Le CICR a ouvert à Buenos Aires une délégation régionale pour les pays du Cône Sud (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Un accord a été signé dans ce sens le 7 juillet 1975 dans la capitale argentine par le ministre des Affaires étrangères, M. l'ambassadeur Alberto Juan Vignes, et par le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Sergio Nessi.

Rappelons qu'en août 1971, le CICR avait ouvert une première délégation régionale à Caracas (Venezuela), qui comprenait deux délégués. L'un était chargé des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, l'autre des pays d'Amérique du Sud.

Mais les activités du CICR dans le continent latino-américain ont pris une telle ampleur au cours de ces quatre dernières années, qu'elles ont nécessité une réorganisation et une décentralisation du travail, d'où l'ouverture d'une nouvelle délégation en Argentine, celle de Caracas restant responsable, d'une part, des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, d'autre part, des pays andins.

Mentionnons enfin que le CICR maintient pour l'instant sa délégation à Santiago, ouverte en septembre 1973, vu l'importance des activités qu'il déploie au Chili. La nouvelle délégation régionale pour le Cône Sud pourra être appelée ultérieurement à couvrir également ce pays.

Pays andins

Le délégué régional du CICR pour les pays andins a séjourné, du 20 juin au 13 juillet 1975, en *Bolivie*. Après avoir rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge de ce pays, il a eu des entretiens avec les autorités

gouvernementales, notamment avec les ministres de l'Intérieur et de l'Education.

A La Paz et en province, il a visité 5 lieux de détention. Il a vu au total quelque 80 détenus — incarcérés pour des motifs ou des délits d'ordre politique — avec lesquels il a pu s'entretenir sans témoin. Des secours pour une valeur de près de 2000 US dollars, notamment du matériel médical, ont été remis aux détenus. D'autre part, il a visité les filiales de la Croix-Rouge à Cochabamba et Sucre. Enfin, il a participé au séminaire national de la Croix-Rouge bolivienne organisé à La Paz, du 27 au 29 juin.

Les 14 et 15 juillet le délégué régional a séjourné au *Pérou*, et a assisté à une réunion de la Commission de réorganisation de la Croix-Rouge péruvienne. Le délégué a également vu le vice-ministre de l'Education au sujet de la diffusion des principes de la Croix-Rouge dans les écoles. Enfin, les 16 et 17 juillet, le délégué s'est trouvé en *Colombie*, où il a mis au point, avec le directeur des Prisons et le directeur des Secours de la Croix-Rouge colombienne, un plan de distributions de médicaments dans les prisons visitées, à la fin de l'année dernière, par le CICR. Enfin, avec le directeur de la Croix-Rouge de la Jeunesse, il a abordé la question de l'enseignement des principes humanitaires dans les écoles du pays.

Brésil

En juin, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. Sergio Nessi, s'est rendu au *Brésil* pour mettre au point, en collaboration avec la Croix-Rouge nationale, le programme de visites de lieux de détention qu'allaient entreprendre, dès le 8 juillet, les délégués régionaux du CICR. Ceux-ci se sont déjà rendus, depuis lors, dans 13 lieux de détention des Etats de Rio de Janeiro, São Paulo et Parana. Au total, ils ont vu quelque 3900 détenus.

Chili

Les délégués du CICR au Chili ont poursuivi leurs activités en faveur des détenus à disposition des autorités militaires et de leurs familles.

En juin, ils se sont rendus dans 17 lieux de détention répartis dans tout le pays, et ont vu près de 1200 détenus.

Une assistance matérielle a été fournie pendant ce même mois dans les prisons, pour un montant de 6500 US dollars. De plus, 17 lots de médicaments ont été remis dans 13 lieux de détention. Quant aux familles de détenus dans le besoin, elles ont reçu une aide représentant plus de 90 000 US dollars. Quelque 800 familles ont bénéficié de cette assistance à Santiago, et près de 2000 autres en province.

Asie

Activité de la Croix-Rouge internationale en Indochine

Agence de recherches. — Un grand nombre de ressortissants vietnamiens, cambodgiens et laotiens, qui ont quitté leurs pays au moment des événements de ce printemps, se trouvent dispersés dans le monde, souvent séparés du reste de leurs familles. Pour faciliter leur recherche et leur regroupement familial, la Croix-Rouge internationale a entrepris une vaste opération de recensement.

En Indochine, les opérations d'enregistrement ont débuté en Thaïlande et doivent se poursuivre en Malaisie, à Hong Kong et à Singapour. De son côté, l'Agence centrale de recherches du CICR a contacté toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge concernées et leur a demandé de procéder également à un recensement et d'envoyer à Genève les listes qui auront été constituées. Ces renseignements doivent permettre l'établissement d'un fichier central et faciliter ainsi les démarches.

Sur le terrain et à Genève, les délégués de la Croix-Rouge internationale sont en outre en contact étroit avec les représentants du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR).

Enfin, une assistance a été fournie aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge des pays où l'affluence des réfugiés a nécessité l'ouverture de camps (Thaïlande et Malaisie notamment).

Logistique. — A la demande des autorités et de la Croix-Rouge de la République du Sud-Vietnam, les secours sont désormais acheminés par voie maritime. Aussi, la base logistique de la Croix-Rouge internationale a-t-elle été déplacée de Bangkok à Singapour, où deux délégués sont chargés de coordonner les envois et de convoier les bateaux à destination de Saïgon et de Danang.

En date du 23 juillet, la Croix-Rouge internationale a fait parvenir au Sud-Vietnam plus de 8200 tonnes de secours (aliments de base et protéinés, lait en poudre, médicaments et matériel médical, matériel divers, produits chimiques) pour une valeur de 15,6 millions de francs suisses. D'autres secours sont en voie d'acheminement pour une valeur de 22,2 millions de francs suisses. Parmi ces envois en route pour le Sud-Vietnam, signalons une cargaison de 2000 tonnes de coton brut chargée à Shanghaï et une autre de 670 tonnes de denrées alimentaires, de produits chimiques et de médicaments en provenance de Singapour.

Effectifs sur le terrain — A mi-juillet, les effectifs de la Croix-Rouge internationale en Indochine comprenaient 14 délégués, répartis dans les pays suivants :

- République démocratique du Vietnam: un délégué;
République du Sud-Vietnam: quatre délégués, dont un médecin et un opérateur-radio
Thaïlande: quatre délégués, dont trois spécialistes (Agence centrale de recherches, secours, radiocommunications);
Singapour: deux délégués spécialistes en secours;
Laos: trois délégués, dont un opérateur-radio.

Situation financière. — Au 20 juillet 1975, la situation financière se présentait comme suit: Sur le total de 87,5 millions de francs suisses nécessaires à l'action de la Croix-Rouge internationale, les contributions reçues et annoncées totalisaient 65,2 millions de francs suisses, soit 46,5 millions en espèces et 18,7 millions en nature. Il reste donc un peu plus de 22 millions à trouver pour couvrir le budget.

L'ensemble de ces contributions a été fourni par 19 Gouvernements et 37 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ainsi que par plusieurs donateurs privés.

Les Gouvernements sont ceux des pays suivants: Autriche, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Irlande, Islande, Japon, Lichtenstein, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Quant aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ce sont les suivantes: Afrique du Sud, Autriche, Australie, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République de Corée, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande, Union soviétique.

Enfin, divers donateurs ont répondu aux appels de la Croix-Rouge, parmi lesquels la Communauté économique européenne (CEE), Nestlé et OXFAM.

Thaïlande

En date du 1^{er} juillet 1975, un délégué du CICR a visité en Thaïlande la prison de Bang Wang, près de Bangkok. Il y a vu une demi-douzaine de détenus incarcérés pour des motifs ou des délits d'ordre politique. Comme de coutume, le délégué a pu s'entretenir sans témoin avec les détenus.

Europe

Chypre

La délégation du CICR à Chypre poursuit ses activités de protection des communautés isolées de l'île, soit, au nord, dans les villages où vivent des Chypriotes-grecs, et au sud, dans les villages et quartiers urbains où habitent des Chypriotes-turcs. Les délégués visitent régulièrement toutes ces communautés, s'enquière de leurs conditions de vie et procèdent occasionnellement à des distributions de secours d'appoint. Auprès des autorités, le CICR entreprend ensuite les démarches que nécessite la situation particulière de ces populations protégées.

Les équipes médicales de la Croix-Rouge ayant terminé leur mission à la fin du mois de mai (et non à fin juin comme nous l'avions indiqué précédemment), il reste actuellement sur place un délégué-médecin qui travaille en collaboration étroite avec les autorités pour la coordination et la supervision des activités médicales.

Quant à la transmission du courrier entre les familles séparées, elle se poursuit au rythme de quelque 6000 messages par jour.

Moyen-Orient

Libération de détenus. — Dans notre dernière livraison, nous avons mentionné la première opération de libération de détenus civils arabes, opérée à la suite de la restitution par l'Égypte des dépouilles mortelles de 39 soldats israéliens tombés pendant la guerre d'octobre 1973.

Une deuxième opération de libération a eu lieu le 25 juin 1975 sur la route d'El Kantara, sous les auspices du CICR. A cette occasion, 20 détenus civils égyptiens, libérés par les autorités israéliennes, ont pu regagner la Vallée du Nil. Avant leur libération, les détenus avaient pu s'entretenir sans témoin avec les délégués du CICR pour leur faire part de leur volonté librement exprimée de gagner la rive occidentale du canal de Suez.

Les dépouilles mortelles de deux Israélites exécutés au Caire en 1945 ont été restituées par les autorités égyptiennes et transférées en Israël. Enfin, ce même jour, onze notables d'El Arish, qui avaient été invités par le Gouvernement égyptien aux festivités de réouverture du canal de Suez, ont regagné le territoire occupé égyptien du Sinaï.

Transfert de personnes. — Les délégations du CICR au Moyen-Orient ont consacré une majeure partie de leurs activités aux transferts de personnes entre les territoires occupés par Israël et les pays arabes. Le mouvement le plus important concerne le retour pour les vacances des jeunes

Palestiniens de Gaza étudiant dans les universités égyptiennes et syriennes. Les autres actions ont été le regroupement ou les visites de familles. Ces opérations se sont déroulées, d'une part, dans la zone-tampon des Nations Unies au Sinaï sur la route Kantara-Balouza, d'autre part, à Kuneitra sur le plateau occupé du Golan.

Sur la route Kantara-Balouza, six opérations ont eu lieu du 1^{er} au 22 juillet 1975. Au total 2334 étudiants palestiniens de Gaza sont revenus du Caire pour passer l'été dans leurs familles. Pendant cette période, 461 personnes se sont rendues de la rive orientale vers la rive occidentale du Canal de Suez pour faire une visite à leur parenté. En sens inverse, 288 personnes ont traversé en direction de Gaza pour la même raison.

A Kuneitra, une opération a permis le 2 juillet à 81 étudiants palestiniens venant de Damas de rentrer chez eux pour les vacances. Le 10 juillet, deux habitantes des territoires occupés et deux arabes israéliennes ont gagné la République arabe syrienne pour y rejoindre leurs familles. Enfin, un détenu civil arabe, libéré par les autorités israéliennes, a également été transféré vers Damas.

Secours pour le Sud-Sinaï. — Le 7 juillet 1975, le CICR a procédé au transfert de la rive occidentale vers la rive orientale du canal de Suez d'une centaine de tonnes de secours offerts par le Gouvernement égyptien et destinés à la population du Sud-Sinaï et au monastère de Sainte-Catherine.

République arabe syrienne

Un délégué du CICR en République arabe syrienne s'est rendu dernièrement à Alep, dans le nord du pays, pour y assister à une distribution de lait en poudre par une section locale du Croissant-Rouge. Il s'agissait de la remise d'une partie de l'attribution de 12 tonnes offertes par la Confédération helvétique.

A l'occasion de la distribution à 1600 enfants en bas âge, le délégué s'est rendu compte des activités de la section locale de la Société nationale, en visitant notamment son nouveau dispensaire, ouvert dans le village de Tell Rafaat, à 35 km à l'ouest d'Alep. Couvrant une zone de 24 villages — soit 40 000 personnes environ — ce dispensaire fonctionne grâce à des volontaires, encadrés par des membres du Croissant-Rouge. Les distributions de lait y sont effectuées une fois par semaine. En outre, des cours d'hygiène et de nutrition sont donnés régulièrement aux jeunes mères.